

Autorisation parentale



Je soussigné(e)

autorise mon enfant

Tél.

Courriel

à être candidat(e) à l'élection du Conseil Municipal des Jeunes d'Orgeval et à participer activement aux projets du CMJ. Cette autorisation est valable pour l'utilisation de l'image de mon enfant pour tous supports (magazine municipal, vidéo, internet...).

Fait à Orgeval, le

Signature



TU AS UNE QUESTION ?

Service jeunesse
N'Dylya Goloko
01 39 22 35 61
jeunesse2@mairie-orgeval.fr
www.ville-orgeval.fr

Ville d'Orgeval

Tu as des idées et des projets
pour Orgeval ?

Rejoins le Conseil Municipal des Jeunes

C'est l'occasion de jouer un rôle important
pour le présent et l'avenir de ta ville !



REJOINS-NOUS !

Le CMJ, c'est quoi ?

- ▶ Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) représente les jeunes de la commune et porte différents projets.
- ▶ Son but : sensibiliser les jeunes dans une démarche et un engagement citoyen.

C'est l'opportunité :

- ▶ d'avoir un contact direct avec les élus, avec qui étudier et discuter de nouvelles propositions,
- ▶ d'exprimer tes opinions et celles des jeunes de la ville sur vos occupations, vos passions, vos idées,
- ▶ de responsabiliser les jeunes sur la vie en société, l'autonomie, l'écoute et la solidarité.

Être élu(e), c'est...

- ▶ Représenter ta génération ;
- ▶ Exprimer ton point de vue et confronter tes opinions ;
- ▶ Faire connaître les idées des jeunes ;
- ▶ Proposer, élaborer et mener des projets ;
- ▶ Participer de façon active à la vie de ta commune ;
- ▶ Découvrir le fonctionnement de la démocratie.

Le CMJ, ça marche comment ?

- ▶ Tu es élu(e) pour 2 ans ;
- ▶ Les jeunes élus travaillent en petits groupes appelés « commissions » pour mettre en place des projets utiles pour tous, après avoir collecté les idées et les souhaits des enfants de la commune ;
- ▶ Tu assistes régulièrement à des réunions : commissions et conseils municipaux ;
- ▶ Tu informes les jeunes Orgevalais des décisions qui sont prises.

Tu t'engages donc à :

- ▶ être présent(e) aux réunions de travail,
- ▶ suivre et participer à la réalisation des projets,

- ▶ écouter les autres et respecter leurs idées,
- ▶ œuvrer pour l'intérêt de toutes et tous,
- ▶ communiquer auprès de l'ensemble des CM1 et CM2 et du personnel éducatif.

Devenir candidat(e)

Pour être candidat(e) au Conseil Municipal des Jeunes, tu dois impérativement :

- ▶ faire acte de candidature en remplissant le bulletin ;
- ▶ être Orgevalais(e),
- ▶ être scolarisé(e) en classe de CM1 ou CM2, dans un établissement public ou privé d'Orgeval,
- ▶ avoir l'autorisation de tes parents,
- ▶ être motivé(e) !

À noter : pour remplir ta candidature, tu peux te faire aider de tes professeurs et de ta famille.



Bulletin de candidature

Élection du Conseil Municipal des Jeunes d'Orgeval

PRÉNOM

NOM

Né(e) le

Classe

Établissement scolaire

As-tu déjà réfléchi à 3 propositions pour améliorer la vie des jeunes à Orgeval ?

- 1 _____
- 2 _____
- 3 _____

Je présente ma candidature au Conseil Municipal des Jeunes d'Orgeval pour un mandat de 2 ans, et je m'engage à respecter le règlement du CMJ, consultable sur www.ville-orgeval.fr

Fait à Orgeval, le

Signature

